

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

**DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE DE SUICIDOLOGIE**  
**« Penser, comprendre, traiter et prévenir les conduites suicidaires »**

**UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.**

Universités concernées :

*Université de Bordeaux, Université Paris-Saclay et Université Claude Bernard Lyon 1.*

**1/ Objectifs de la formation :**

- Améliorer la formation des professionnels francophones impliqués dans la prévention ou les soins aux personnes à risque suicidaire ;
- Apporter les connaissances théoriques et outils pratiques pour mieux appréhender les situations face à des personnes suicidaires ou suicidantes ;
- Offrir une approche multidisciplinaire complète, intégrant la médecine, la psychologie et les sciences humaines (anthropologie, sociologie), l'histoire, la philosophie, etc ;
- Favoriser les échanges et la création de réseaux de soins et de recherche.

**2/ Responsable :**

**Professeur DAUBECH-TOURNIER Marie (PU-PH)**

*Centre Hospitalier Charles Perrens*

*121, rue de la Béchade*

*33076 BORDEAUX Cedex*

*Tél. : 05 56 56 17 71*

*E-mail : [marie.daubech-tournier@u-bordeaux.fr](mailto:marie.daubech-tournier@u-bordeaux.fr)*

**3/ Organisation générale de la formation :**

**3-1 Capacité d'accueil :**

*Université de Bordeaux :*

- Minimum : 10

- Maximum : 15

*Autres Universités :*

- Minimum : 20 (2 x 10)

- Maximum : 30 (2 x 15)

### **3-2 Durée de la formation :**

La formation dure un an et à lieu tous les ans.

### **3-3 Enseignement théorique :**

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire global de la formation est de 127 heures en présentiel.

Les cours ont lieu dans les Universités de Paris-Saclay, Lyon 1 et Bordeaux de janvier à octobre de l'année universitaire.

### **3-4 Stage \* :**

**Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.**

## **4/ Conditions d'inscription :**

### **4-1 Titres requis ou niveau :**

- Médecins et internes
- Psychologues
- Infirmiers diplômés d'Etat
- Infirmiers en pratiques avancées
- Autres professions paramédicales
- Travailleurs sociaux (éducateurs, ASE)
- Médiateurs de Santé - Pairs
- Bénévoles d'association
- Chercheurs (PhD)

**Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).**

## **5/ Coût de la formation :**

En formation initiale : 530€/an

En formation continue : 1530€/an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

## **6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :**

### **6-1 Nombre de session :**

Il est organisé 2 sessions (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

### **6-2 Nature des épreuves :**

La présence aux cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite en distanciel sous forme de 45 Questionnaires à Choix Multiple (QCM), d'une durée d'une heure sur tablettes SIDES, d'une épreuve orale (présentation orale d'un travail de groupe).

### **6-3 Validation :**

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure ou égale à 8 est éliminatoire.

### **6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement n'est pas autorisé.

## **7/ Délivrance du diplôme :**

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

**Création :** Conseil UFR Sciences Médicales du 17/04/2023  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/07/2023  
**(Version 1)**